

Allianz Global Investors Fund

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
R.C.S. Luxembourg B 71.182

Avis aux Actionnaires

Depuis le 1er mars 2022, le calcul de la VNI, les souscriptions, rachats et conversions d'actions du compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity ont été suspendus en raison des mesures de restriction de l'UE en réponse à la situation actuelle en Ukraine. Étant donné que le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity est fortement exposé aux actions russes, les sanctions internationales qui s'appliquent à ces actions ont rendu impossible la fourniture d'une évaluation fiable et solide de ces actifs, d'où la nécessité de la suspension. Cette situation demeure inchangée à la date du présent Avis aux Actionnaires.

Après avoir suivi en permanence la situation économique du compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity et examiné les options permettant de repositionner ce compartiment de manière à optimiser la proposition de valeur, le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (la « Société ») a décidé de prendre les mesures suivantes :

- **Ségrégation des actifs** : le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity sera scindé en deux compartiments, le compartiment initial conservant les actifs illiquides et les actifs liquides étant transférés au nouveau compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2.
- **Liquidation de l'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity** : avec le transfert des actifs liquides, le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity sera mis en liquidation.
- **Fusion d'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2** : enfin, un mois après le transfert des actifs liquides, le nouveau compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2 sera fusionné avec un compartiment existant de la Société, à savoir le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity SRI.

I. Ségrégation des actifs

Après avoir suivi en permanence la situation des actions russes détenues au sein du compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity the Allianz Global Investors GmbH, agissant par l'intermédiaire de sa succursale luxembourgeoise (« la Société de gestion ») a étudié la possibilité de prendre des mesures défendant au mieux les intérêts des investisseurs et susceptibles de leur donner la possibilité de présenter leurs actions au rachat ou de générer de toute autre manière de la liquidité.

Par conséquent, le Conseil d'administration de la Société a décidé de scinder le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity en deux compartiments. Après la scission, les investisseurs existants seront investisseurs du compartiment initial et dans le nouveau compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2 de manière proportionnelle, reflétant leur investissement dans Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity.

Les investisseurs pourraient donc, d'une part, participer au Nouveau compartiment avec les actifs liquides et, d'autre part, rester investisseurs du compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity d'autre part.

Cette ségrégation des actifs prendra effet le 13 mai 2024.

Les coûts de vente de certains titres non négociables et de titres assortis de droits de timbre/de frais de transfert importants dans le cadre de la ségrégation seront supportés par Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity.

Les coûts de transfert des actifs d'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity à Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2 seront supportés par la Société de gestion.

II. Liquidation de l'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity

Société	Nom du Compartiment	Catégorie d'Actions	ISIN	WKN
Allianz Global Investors Fund	Allianz Emerging Europe Equity	A (EUR)	LU1992127883	A2PJ31
		A (USD)	LU1992127966	A2PJ32

Après mûre réflexion, le Conseil d'administration de la Société a par ailleurs décidé de liquider le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity à compter du 13 mai 2024 (la « Date de liquidation »). En raison de l'illiquidité susmentionnée des actions russes et du faible niveau d'actifs sous gestion compte tenu du transfert des actifs liquides, le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity ne sera plus en mesure de poursuivre correctement sa stratégie d'investissement et de maintenir un portefeuille d'investissements diversifié. Afin de lever toute ambiguïté, l'achèvement de la liquidation dépend de la liquidité des titres russes restant au sein d'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity. La liquidation ne pourra être achevée que lorsque la situation géopolitique et le régime de sanctions permettront la cession de ces actifs.

Les frais de liquidation seront également supportés par la Société de gestion.

Pour toute autre question concernant la liquidation, veuillez consulter votre conseiller financier ou contacter la Société de gestion ou l'un des Agents d'information, comme indiqué dans le Prospectus.

Des informations supplémentaires peuvent vous être fournies sur demande.

Veillez noter que la Date de liquidation susmentionnée est fixée en fonction du statut actuel des jours fériés du compartiment. Il peut arriver que des jours fériés imprévus/ponctuels soient annoncés sur certains marchés, ce qui empêcherait le calcul de la valeur nette d'inventaire d'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity, ce qui entraînerait la nécessité de modifier la Date de liquidation à la prochaine date d'évaluation.

III. Fusion d'Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity 2

Le Conseil d'administration de la Société a conclu qu'il est également dans l'intérêt des actionnaires de fusionner les compartiments suivants de la Société comme exposé dans le tableau ci-après :

Fonds et Catégories d'Actions	Compartiment absorbé			Compartiment absorbant		
	Fonds – Compartiment	Catégorie d'Actions	Code ISIN / N° de titre allemand	Fonds – Compartiment	Catégorie d'Actions	Code ISIN / N° de titre allemand
	Allianz Emerging Europe Equity 2	A (EUR)	LU2749522293/A40188	Allianz Emerging Markets Equity SRI	A (EUR)	LU2571887368/A3D4B8
		A (USD)	LU2749522376/A40189		A (USD)	LU2754996093/A401P5
Date de fusion	25 juin 2024					

Les Actionnaires et les sociétés de gestion du portefeuille en République fédérale d'Allemagne peuvent trouver des informations détaillées concernant la fusion, y compris le Document d'informations clés pour l'investisseur sur le support de données durable conformément à la Section 167 du Kapitalanlagegesetzbuch (KAGB — Code d'investissement allemand), pour tous les Compartiments absorbés et le Compartiment absorbant, en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Pour toute autre question concernant la fusion, veuillez consulter votre conseiller financier ou contacter la Société de gestion ou l'un des Agents d'information, comme indiqué dans le Prospectus.

Si vous résidez en République fédérale d'Allemagne, veuillez contacter Allianz Global Investors GmbH, société sise Bockenheimer Landstrasse 42–44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, adresse électronique : info@allianzgi.de en tant qu'Agent d'information en République fédérale d'Allemagne.

Avis aux investisseurs en Suisse : BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, est le Représentant et l'Agent payeur en Suisse. Le Prospectus, les Documents d'informations clés, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Le Prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège social de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank International GmbH, succursale luxembourgeoise ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où le Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Europe Equity est enregistré à des fins de distribution publique.

Senningerberg, avril 2024

Sur ordre du Conseil d'administration
Allianz Global Investors GmbH

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.